



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction Générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

Semaine du 12 Septembre 2022

## Régional

### ❖ Signature d'un MoU entre KenGen et Toshiba ESS pour une coopération dans le secteur de la géothermie

KenGen - entreprise publique de production électrique, majoritairement détenue par l'Etat kenyan - est le premier producteur d'électricité géothermique de la région (799 MWe en exploitation), bien que les centrales ne soient situées qu'au Kenya. L'entreprise souhaite à présent exporter ses compétences en Afrique de l'Est pour le développement de nouveaux projets géothermiques (Djibouti, Ethiopie, etc.). Le MoU signé avec l'entreprise japonaise *Toshiba Energy Systems & Solutions Corporation* s'inscrit dans cette stratégie de développement. L'accord, signé en marge de la 8<sup>ème</sup> conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, inclut un partenariat sur les services d'exploitation et de maintenance des centrales géothermiques d'Afrique de l'Est notamment. Les deux entreprises ont déjà collaboré sur certains projets géothermiques au Kenya, *Toshiba* a par exemple fourni des turbines à vapeur et des générateurs pour les centrales *Olkaria I* et *IV*.

### ❖ La Zlecaf : quelques produits agricoles bénéficieront d'une protection prolongée

Un certain nombre de produits agricoles, dont le thé, le café torréfié, les tomates, les oignons et les choux, bénéficieront d'une protection prolongée, le Kenya et ses partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ayant offert des concessions tarifaires pour la transition vers la nouvelle zone de libre-échange africaine (Zlecaf). Le calendrier récemment publié par le président du Conseil des ministres de l'EAC, *Ezekiel Nibigira*, montre que ces cultures bénéficieront d'un taux de 3,5 % jusqu'en 2029. Pour rappel, en vertu de l'accord de la ZLECAF, le commerce intra-africain sera libéralisé d'ici 2030 par la suppression des taxes transfrontalières, dans le cadre d'une série d'actions qui ont officiellement débuté l'année dernière. Les membres signataires seront ainsi obligés d'éliminer progressivement 90 % des lignes tarifaires au cours des 5 à 10 prochaines années. Les 7 % jugés sensibles bénéficieront d'un délai supplémentaire, tandis que 3 % pourront être placés sur une liste d'exclusion. Au sein de la région, les taxes sur un kilogramme de blé, par exemple, étaient de 35 % avant l'introduction de la Zlecaf. Cette année, elles ont baissé à 28 %. En 2027, il est estimé que le taux sera 10,5 %, puis 3,5 % en 2029 avant d'être totalement éliminé en 2030.

## 🍷 Burundi

*Pas de brève cette semaine*

## 🍷 Comores

**Participation à la *Tokyo International Conference on Africa Development (TICAD)***

Le Président de l'Union des Comores Assoumani Azali a participé à la huitième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique. A cette occasion, il a rappelé l'existence du plan de développement national et du besoin de financement qu'il connaît. En marge du sommet, il a pu rencontrer le PDG de la société égyptienne *Elsewedy Electric*, qui doit assurer la construction d'un hôtel touristique sur l'île de Grande Comores pour près de 60 MUSD.

## 🍷 Djibouti

*Pas de brève cette semaine*

## 🍷 Erythrée

*Pas de brève cette semaine*

## 🍷 Ethiopie

**Nouvelle directive de la banque centrale sur la détention de *birr* et de devises**

La Banque centrale a amendé la proclamation sur les limites sur la détention de *birr* et de devises étrangères (FXD/81/2022) sur le territoire

éthiopien. Cet amendement implique l'interdiction formelle de l'utilisation des devises étrangères dans les transactions locales (art. 8) ainsi que la réduction de la période pendant laquelle les résidents de retour peuvent conserver des devises étrangères de deux tiers à 30 jours. De plus, les voyageurs entrant ou sortant sont autorisés à transporter un maximum de 3 000 ETB en espèces, sauf pour ceux qui se rendent à Djibouti pour lesquels le plafond autorisé est de 10 000 ETB. La directive quadruple le montant de devises étrangères que les ressortissants peuvent apporter dans le pays sans déclaration en douane à 4 000 USD, tandis que les étrangers ne sont pas tenus de divulguer moins de 10 000 USD aux douaniers (contre 3 000 USD auparavant). Cette directive intervient dans un contexte politique et macroéconomique précaire (réserves en devises couvrant 0,7 mois d'importations).

**Ouverture de la possibilité de prêts externes pour les importateurs de machines et intrants agricoles**

Suite à un amendement de la directive sur les prêts externes et les crédits fournisseurs (FXD/82/2022) de la Banque centrale, les importateurs de machines et d'intrants agricoles et de gaz GPL peuvent désormais accéder à des prêts externes (contre uniquement les exportateurs et investisseurs étrangers précédemment). Ainsi, les importateurs de machines (tracteurs, machines de récolte, pompes d'irrigation/pompes à eau et leurs pièces de rechange) ainsi que d'intrants agricoles (engrais, semences, pesticides, alimentation animale et des hybrides d'animaux) sont désormais éligibles à un prêt externe. Dans un contexte politique et macroéconomique qui se détériore (réserves en devises couvrant 0,7 mois d'importations) et une hausse des coûts des intrants agricoles (+ 98 % des coûts d'importation d'engrais par rapport à l'année précédente), cette mesure vise à soutenir les secteurs manufacturier et agricole afin qu'ils puissent indépendamment s'approvisionner en devises.

## Prise de participation de la Société Financière internationale dans Safaricom Ethiopia

La Société Financière internationale (SFI) a annoncé une prise de participation à hauteur de 160 MUSD dans le consortium *Global Partnership for Ethiopia* détenant l'entreprise *Safaricom Telecommunications Ethiopia Plc (STE)*. La SFI deviendrait ainsi le 3<sup>ème</sup> actionnaire principal du consortium après le kenyan *Safaricom* et le japonais *Sumitomo*. Le but de cette injection de capital est de soutenir l'entreprise dans le déploiement rapide de son réseau mobile en Éthiopie. L'opérateur a déjà entamé le lancement de ses opérations dans plusieurs régions du pays (Dire Dawa, région d'Harar, Haromaya). *STE* envisage de mobiliser 8 Mds USD sur 10 ans notamment pour le déploiement de ses propres infrastructures.

## Kenya

### Le comté de Nairobi souhaite émettre une obligation verte pour la modernisation des infrastructures

Le comté de Nairobi envisage d'émettre une obligation verte d'une valeur de 150 Mds KES (1,2 Md EUR) et d'une maturité à 7 ans sur le marché domestique. Le président de la *Nairobi Securities Exchange (NSE)* a indiqué que la bourse serait en mesure d'accompagner le gouvernement du comté dans ce processus. Les obligations vertes étant destinées à lever des fonds pour des projets d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique, les montants issus de l'obligation seront investis, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (modernisation des réseaux), la construction de pistes cyclables et l'amélioration de l'éclairage public. La Constitution autorise le gouvernement d'un comté à emprunter des fonds, sous réserve de l'approbation de l'assemblée du comté et uniquement si le prêt est garanti par l'Etat. Cette annonce intervient dans un contexte de forte augmentation de la dette publique kényane, qui

a, au cours de la dernière décennie, presque doublé pour atteindre, selon le FMI, 70,3 % du PIB en 2022, portée à la hausse par la mobilisation d'importantes ressources non concessionnelles pour financer de grands projets d'infrastructures.

### Suppression des subventions aux carburants

Lors de son investiture, le président William Ruto a indiqué qu'il allait supprimer les subventions aux carburants. Selon le *Business Daily*, la suppression du programme de stabilisation du coût des carburants pourrait entraîner une augmentation des prix à la pompe de 34,6% (essence) et de 47,3% (diesel). L'ancien gouvernement, d'après Ruto, a dépensé 144 Mds KES (1,2 Md EUR) pour la seule subvention des carburants et donc si la subvention se poursuit jusqu'à la fin de l'année financière, elle coûtera 280 Mds KES (2,3 Mds EUR), soit l'équivalent de la part du budget national alloué au développement. Alors qu'il a clairement indiqué que la nouvelle administration atténuera l'inflation alimentaire élevée en subventionnant le coût des intrants agricoles, il n'a fait aucune mention aux mesures qu'il prendra pour réduire le coût du carburant. L'approche adoptée par la nouvelle administration pour mettre fin aux subventions est conforme aux engagements pris envers le Fonds monétaire international (FMI) par l'ancienne administration afin de mettre fin aux subventions d'ici octobre.

### Nouvel accord commercial en cours de négociation avec les Émirats arabes unis (EAU)

Un nouvel accord commercial en cours de négociation avec les Émirats arabes unis (EAU) devrait ouvrir ce marché aux noix de coco et aux pommes de terre du Kenya, entre autres produits agricoles, afin de stimuler le commerce non pétrolier entre les deux pays. En juillet, les deux pays ont entamé des discussions sur l'accord de partenariat économique global entre les Émirats arabes unis et le Kenya (UAEK-CEPA)

afin d'accroître le volume des échanges de biens et de services et des investissements. Le pacte commercial était une initiative de l'ancien président, et le secteur privé espère que le nouveau gouvernement s'y tiendra. Les données du *Kenya National Bureau of Statistics* montrent que les dépenses liées aux importations - essentiellement des produits pétroliers - en provenance du Moyen-Orient ont plus que doublé au cours des six premiers mois de l'année. Grâce à la flambée des prix du pétrole, les Émirats arabes unis sont désormais le deuxième marché source du Kenya après la Chine, ayant dépassé l'Inde. Le Kenya importe du pétrole, du matériel de radiodiffusion et du plastique, tandis qu'il exporte du thé, des fleurs coupées, des fruits et de la viande de mouton et de chèvre.

## Retour des opérations portuaires sur la côte

Le Président William Ruto a rendu à Mombasa toutes les opérations portuaires transférées à Nairobi et Naivasha dans les *Inland container depots (ICD)*. Afin de s'assurer que la *Standard Gauge Railway (SGR)* dispose d'un minimum d'activités garanties pour rembourser la dette de 450 Mds KES contractée pour sa construction, selon le *Business Daily*, l'ancienne administration a mis en œuvre l'accord "take-and-pay". L'accord permet à l'autorité portuaire du Kenya de consigner à *Kenya Railways* un volume déterminé de fret et de cargaison, ce qui a vu le gouvernement transférer quelques démarches de dédouanement à ces dépôts (Nairobi ou de Naivasha) pour en assurer le respect. À cet effet, en 2019, en plus de l'extension des services de fret SGR de Mombasa à Naivasha, l'ancien président a modernisé l'ICD de Nairobi pour favoriser l'efficacité du transport de marchandises en vrac. Ces travaux ont été suivis de directives exigeant que toutes les marchandises soient transportées vers Nairobi et l'arrière-pays exclusivement par le SGR. Les transporteurs de fret ont porté plainte contre ces directives, affirmant que la décision du gouvernement augmenterait le coût des affaires et que les coûts seraient répercutés sur les consommateurs. À ce jour, la Cour d'appel n'a

pas encore statué sur un recours contre les ordonnances annulant lesdites directives.

## Madagascar

### Le FMI approuve le décaissement de 31,9 MUSD au titre du programme FEC

Le 12 septembre, le conseil d'administration du FMI a approuvé le décaissement de 31,9 MUSD au titre de la seconde revue du Programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC), d'un montant total de 31,9 MUSD. Ce décaissement fait suite à une mission du FMI en mai 2022 et porte le total décaissé à 159,7 MUSD. La croissance devrait ralentir à 4,2 % en 2022 (contre 5,1 % initialement prévus). L'inflation devrait s'accélérer à 9,1 % en 2022 (contre 8,8 %) sous l'effet de la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant dans le contexte de la guerre en Ukraine. Le FMI recommande de poursuivre l'amélioration de la transparence, de l'exécution budgétaire et de la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que le soutien aux investissements privés. Il recommande également une meilleure exécution des dépenses sociales visant à protéger les populations vulnérables et une amélioration de la situation financière des entreprises publiques afin de réduire les transferts et subventions en leur faveur.

## Maurice

### La reprise de la fréquentation touristique se confirme en août

Après la levée de la plupart des restrictions sanitaires en juillet dernier, la reprise de la fréquentation touristique se confirme au mois d'août. Selon *Statistic Mauritius*, les 87 000 visiteurs accueillis représentent 81 % du niveau de 2019, année pré-crise retenue comme

référence. En période de vacances scolaires, le marché de la France hexagonal affiche en particulier un taux par rapport à 2019 de 88 % avec 19 000 arrivées. Selon les réservations, cette tendance devrait se poursuivre vers la haute saison qui s'étend entre les mois de novembre et de janvier.

## 🌐 Ouganda

### La dette publique ougandaise atteint la limite fixée en Afrique de l'Est

Comme l'ont rappelé le *6th Economic Growth Forum* et la conférence annuelle pour l'élaboration du budget 2023/24, la hausse des dépenses publiques réalisée pour répondre à la crise économique post pandémie a grandement affecté la soutenabilité de la dette publique. Un rapport parlementaire publié au début du mois par le *Committee on the National Economy* révèle ainsi un accroissement de 22 % de la dette publique pour l'exercice fiscal 2020/21 relativement à l'exercice 2019/20. Le constat est encore plus alarmant pour l'exercice 2021/22, la dette frôlant désormais la limite des 50 % du PIB fixée en Afrique de l'Est. Si les dépenses publiques constituent une part certaine de cette hausse, le recours par les autorités à un endettement domestique pour pallier la hausse de la dette extérieure (de 10 % selon ce même rapport) explique également la situation de vulnérabilité dans laquelle le pays se trouve en cette fin d'exercice fiscal. Dans ce contexte, l'Ouganda considère la potentielle annulation de leur dette par le gouvernement chinois, évoquée par le ministre des Finances début septembre, comme une première solution à la réduction de l'endettement extérieur.

### Nouveau financeur annoncé dans le cadre du projet EACOP

Le 10 septembre dernier, la *Islamic Development Bank (IsDB)*, dont le siège se situe en Arabie

Saoudite, a annoncé soutenir le projet pétrolier EACOP à hauteur de 100 MUSD (378 Mds UGX). Cet apport rapproche doucement les entreprises *TotalEnergies* et *CNOOC*, détenant à elles seules 70 % des parts du projet, de leur besoin total en financement estimé par la *Final Investment Decision (FID)* à 3,8 Mds USD. La banque saoudienne, qui rejoint la *Standard Bank*, l'*ICBC* et la *SMBC*, figure ainsi parmi les premiers financeurs du projet, dans un climat où de nombreuses institutions financières (HSBC, Société Générale, Deutsche Bank, ...) ont refusé d'y prendre part sous pressions des activistes internationaux. Toutefois, le Directeur juridique et des affaires de l'*Uganda National Oil Company* (Peter Muliisa), a déclaré que la liste des investisseurs s'allongerait d'ici à la fin de l'année 2022 et que les premières contributions de ces derniers seraient versées dans un délai de trois mois.

## 🌐 Rwanda

*Pas de brève cette semaine*

## 🌐 Seychelles

### Instauration d'un prix maximum sur les produits de première nécessité importés par la *Seychelles Trading Company (STC)*

Face à l'augmentation du coût de la vie, le gouvernement a décidé d'introduire à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022 un prix maximum sur les produits de base de catégorie 1, importés par la STC. Au cours de l'année à venir, ces produits dits essentiels, incluant notamment l'huile de tournesol, le riz, la farine, le sucre ou le papier toilette, seront vendus à un prix n'excédant pas celui fixé par la STC. Cette mesure s'accompagnera d'une réduction de 25 % des droits d'accise sur le carburant utilisé par les

bateaux de marchandises opérant entre les îles de Mahé, Praslin et La Digue. Selon M. Barbe, directeur général du commerce, cette mesure coûtera environ 1,2 MUSD au gouvernement.

## ❖ Somalie

*Pas de brève cette semaine*

## ❖ Soudan

### Baisse du déficit commercial au premier semestre 2022

Selon les données de la banque centrale, la balance commerciale pour le premier semestre 2022 a affiché des échanges atteignant 7,3 MdsUSD, soit une progression de 10 % par rapport à 2021. Cette augmentation provient surtout des exportations, qui ont atteint 2.9 MdsUSD (+ 16 % par rapport à 2021) alors que les importations ont augmenté de 7 % et s'élèvent à 4,4 Mds USD. Ceci se traduit par une baisse du déficit commercial, qui passe de 1,6 Md USD à 1,5 Md USD. Les EAU et la Chine restent les deux principaux partenaires commerciaux avec respectivement 2,1 Md USD et 1,2 Md USD, représentant 45 % du total des échanges. L'or renforce sa place de premier poste d'exportation avec 44 % du total alors que les ventes agricoles et animales ne représentent plus que 41 %.

## ❖ Soudan du Sud

### La livre sud-soudanaise parmi les devises les plus dépréciées depuis 2020

Selon un rapport réalisé par un économiste de la *Johns Hopkins University* (Steve Hanke) et publié par *Business Insider Africain* le 7 septembre, la livre sud-soudanaise figure parmi les trois premières devises africaines ayant connu la plus forte dépréciation relativement au dollar américain depuis 2020. Le Soudan du Sud enregistre en effet une dépréciation de 50,79 % de sa livre depuis le mois de janvier 2020, contre 85 % pour le Soudan et 97,33 % pour le Zimbabwe. La perte de valeur de la monnaie nationale est problématique pour le pays, exerçant une pression à la baisse des flux d'investissements directs réalisés par les multinationales, celles-ci se détournant vers les économies plus développées moins affectées par la volatilité du change. Dans son étude, Steve Hanke ajoute que le Soudan du Sud n'est pas prêt de sortir de la « spirale économique infernale » dans laquelle il se trouve depuis la pandémie, celle-ci étant entretenue par la dépréciation de la livre et de la fuite des capitaux étrangers.

## ❖ Tanzanie


### Nouvelles règles pour les négociants étrangers en céréales en Tanzanie

Le ministère tanzanien de l'Agriculture a exigé que les négociants étrangers en céréales enregistrent leurs entreprises en Tanzanie pour leur permettre d'exercer leurs activités. Parmi les mesures demandées par le ministère figurent l'obligation pour les importateurs et exportateurs de céréales de s'enregistrer auprès de l'Agence nationale d'enregistrement et de délivrance des licences (BRELA) et d'obtenir une licence commerciale. Les commerçants devront présenter une attestation fiscale et une autorisation délivrée par BRELA leur permettant de faire le commerce des céréales avant d'être autorisés à exporter les produits. Les nouvelles mesures auront un impact sur la sécurité alimentaire du Kenya, car le pays dépend fortement des stocks transfrontaliers pour combler le déficit annuel. Les données du *Eastern Africa Grain Council* montrent que les

importations du Kenya en provenance de Tanzanie ont presque quintuplé l'année dernière pour atteindre 469 474 tonnes contre 98 000 tonnes en 2020.

## Forte augmentation des exportations de viande de la Tanzanie

Des données récentes du *Tanzania Meat Board* montrent que les exportations de viande de la Tanzanie ont augmenté de 57 % en août 2022. Les exportations de viande du pays ont atteint 3,1 MUSD en août 2022 contre des exportations d'une valeur de 1,9 MUSD en juillet 2022. Sur les 3,1 MUSD d'exportations de viande, 2,1 MUSD étaient de la viande de chèvre. Le montant restant concerne des ventes de viande de bœuf, de mouton, de poulet, de porc et des abats. Le Qatar, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, l'Oman et le Koweït sont les principaux marchés export pour la viande de Tanzanie, représentant respectivement 51 %, 17 %, 12 %, 8 % et 7 % de ces exportations. Selon les données officielles du ministère du Développement de l'élevage et de la pêche, le cheptel total s'élevait à 35,3 millions de bovins, 25,6 millions de chèvres, 8,8 millions de moutons et 92,8 millions de poulets en mai 2022.



## CONTACTS

### Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

[jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : [quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr](mailto:quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr)

### Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

[frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr](mailto:frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr)

### Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE

[julien.defrance@dgtresor.gouv.fr](mailto:julien.defrance@dgtresor.gouv.fr)

### Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

[suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr](mailto:suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr)

### Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

[annie.biro@dgtresor.gouv.fr](mailto:annie.biro@dgtresor.gouv.fr)

### Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

[Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr](mailto:Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi  
([jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)).

Rédacteurs : SER de Nairobi et SE de l'AEOI.

Pour s'abonner :

Crédits photo :

[heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr](mailto:heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr)

©DGTresor